



Avis d'audience

Le 24 décembre 2012

Réf. 2012-H-123

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en décembre pour examiner une modification du permis de réacteur non producteur de puissance (NPROL-20.02/2013) du Collège militaire royal du Canada (CMRC) pour son installation SLOWPOKE-2. Cette dernière est située à Kingston, en Ontario.

Le CMRC souhaite obtenir l'approbation de la Commission afin de modifier son permis NPROL actuel pour l'exploitation du tube à faisceaux de neutrons (NBT) de son réacteur SLOWPOKE-2 à pleine capacité, plutôt qu'à la moitié de sa capacité actuellement autorisée. Le CMRC est convaincu, à la lumière des données opérationnelles recueillies depuis 1999, qu'il peut exploiter le réacteur SLOWPOKE-2 à pleine capacité, tout en maintenant les doses de rayonnement auxquelles sont exposés les travailleurs et la population bien en dessous des seuils réglementaires.

La Commission a conclu qu'une audience publique n'était pas requise pour examiner la demande du CMRC dans ce cas. L'audience se fera par soumissions écrites entre le personnel de la CCSN et le CMRC.

À la suite des délibérations et de la décision de la Commission, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et sera accessible au public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et la soumission du CMRC pour l'audience ne sont pas publiées en ligne et sont fournies sur demande seulement par le Secrétariat à l'adresse suivante :

a/s de Julie Bouchard
Agente de tribunal
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C. P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284
Télécopieur : 613-995-5086
Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca